

## Croix Perron : nouvelle configuration

### circulation

Après une première phase de travaux sur les réseaux au printemps, le chantier de la Croix Perron redémarrera d'ici à la fin septembre. L'aménagement d'un rond point en lieu et place des feux tricolores permettra de fluidifier la circulation tout en réduisant la vitesse. Les traversées piétonnes seront sécurisées grâce à des îlots directionnels. Des débuts de pistes cyclables seront créés sur chacune des voies en entrée/sortie. Enfin un îlot central sera aménagé au carrefour Bir Hakeim / Abbé Garnier pour une meilleure insertion des bus sur le giratoire. Au-delà de la circulation, les services techniques requalifient cette entrée de ville, une des principales au sud, en privilégiant l'esthétique. La Direction des Etudes et Opérations de l'Espace Public a prévu des plantations sur le rond-point et sur la placette jusqu'à présent dédiée au stationnement, à l'angle Guébriant / Abbé Garnier. Les couvre-sols seront rehaussés de vivaces pour toutes les saisons, dans les tons bleus et blancs ; quelques arbustes, un magnolia et un cornus controversa, arbre à l'aspect très graphique, donneront du volume à l'ensemble. La valorisation de cette entrée de ville passera aussi par la qualité des matériaux utilisés au sol (un granit gris perle lumineux), par le remplacement du mobilier urbain, de la signalisation et de l'éclairage. Le stationnement sera réorganisé sur l'espace situé à côté du Sporting Club. Les travaux, d'une durée de trois mois, seront réalisés par phases, en commençant par la rue du Pont Chapet, le boulevard Hoche et la rue Guébriant.



Un traitement paysager qualitatif pour cette entrée de ville.



© Dominique Morin

Les enfants de la Croix Rouge se répartiront entre la Brèche-aux-Cornes et la Croix St-Lambert.

## Un nouveau centre de loisirs maternel

### enfance

La Ville réorganise la carte géographique de ses centres de loisirs maternels (3/6 ans) : 60 % des 40 enfants fréquentant la Croix Rouge sont issus du quartier de la Croix Saint-Lambert, où aucune offre n'était proposée pour cette tranche d'âge jusqu'à présent. Elle ouvre donc un centre de 36 places dans ce quartier. Il fonctionnera dans les locaux de la Maison du Petit Enfant Le Chat Perché et de l'école de l'Établette, des lieux que les enfants connaissent bien. Il mettra l'accent sur l'ouverture sur le monde à travers des pratiques artistiques. Il sera dirigé par Aurélia Séret. A l'est, le centre de la

Croix Rouge ferme, mais une section maternelle de 18 places ouvre à la Brèche-aux-Cornes. Au total, ce sont ainsi 12 places qui sont créées pour cette tranche d'âge. L'offre est complétée par Guébriant à Robien. A l'ouest, c'est l'Amicale Laïque qui accueille les bambins au Grand Clos. L'ensemble des centres maternels et élémentaires de la Ville accueille désormais les enfants jusqu'à 18h45 (contre 18 h auparavant).

• Les centres de loisirs municipaux redémarrent le 10 septembre. Inscriptions au service Jeunesse, 1 bis rue Abbé Fleury 02 96 60 82 60. Pour les autres structures (Grand Clos, base nature) s'adresser à l'Amicale Laïque et à la base nature de la Ville Oger.

### centre ville

## Un groupe de réflexion pour La Passerelle

Invitation de la Direction régionale des affaires culturelles à faire des propositions sur le petit théâtre à l'italienne, plan de relance gouvernemental : le contexte semble favorable pour solliciter le soutien de l'État sur « des opérations lourdes et qui nous tiennent à cœur ». Bruno Joncour mettra ainsi en place, cet automne, « un groupe de travail sur la place de la Résistance. La Passerelle fera partie intégrante de cette réflexion. » Le projet revêt différentes dimensions : « requalification du centre-ville, valorisation d'un équipement culturel majeur, mais aussi patrimoine ». « Il s'agit de bien intégrer la scène nationale à la vie des Briochins », ajoute Yannick Mayeux, maire-adjoint à la Culture. Cela passe par un aménagement de la place mais aussi des travaux dans le petit théâtre (préservation du décor, tout en améliorant la sécurité et l'accueil du public) et dans la salle Louis Guilloux (fauteuils, scénographie...).

# Une qualité de service accrue

## rentrée scolaire

La modification du calendrier scolaire au niveau national a entraîné une réduction de 13 jours d'école. Après une année de transition, le service Éducation de la Ville est réorganisé, dans un double objectif, souligné par Odile Rault, maire-adjointe en charge de l'éducation : « d'une part les conditions de travail des agents (le volume horaire d'activité ne baisse pas et le nombre de postes à temps plein augmente) ; d'autre part l'amélioration de la qualité du service ».

Les 13 jours d'école en moins se traduisent par des heures en plus consacrées à l'animation, à la restauration, à l'hygiène des locaux, qui constituent les trois grandes compétences des agents. Par exemple, des temps sont prévus pour préparer en équipe les loisirs des accueils périscolaires, pour soigner la présentation des plats servis à déjeuner et donner ainsi l'envie de goûter, pour mieux échanger avec les parents, pour assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles...

### Accueil jusqu'à 18h45

Ce redéploiement permet aussi d'étendre le service : les enfants pourront être accueillis jusqu'à 18h45, contre 18h30 jusqu'à présent.

Les agents seront pour la plupart amenés à intervenir dans d'autres services de la Direction Éducation Enfance Jeunesse, dans les métiers qui sont les leurs : hygiène des maisons du petit



© Dominique Morin

L'accueil périscolaire au Grand Clos à l'heure des jeux dans le jardin.

enfant, cuisine centrale, centres de loisirs. La mesure phare consiste à créer un centre de loisirs 3/6 ans à la Croix Saint-Lambert. L'amplitude horaire des centres de loisirs est elle-aussi augmentée : ils fonctionneront désormais de 7h30 à 18h45 soit 45 mn d'ouverture supplémentaire. ■

## Les écoles en chiffres

Saint-Brieuc compte 27 écoles publiques, dont 12 maternelles (sur 13 sites), 11 élémentaires et 4 primaires. L'an dernier, 1398 enfants étaient accueillis en maternelle et 1784 en élémentaire. Les chiffres 2009-2010 seront connus à la rentrée.

206 agents du service municipal de l'Éducation interviennent dans ces établissements : les ATSEM qui assistent les professeurs en maternelle, les animateurs qui accueillent les enfants le matin, le midi et le soir, en proposant des loisirs qui leur permettent de se détendre, de s'amuser, mais aussi d'apprendre, à travers le jeu. Ils appliquent le projet éducatif local qui met l'accent sur la qualité de l'accueil, l'épanouissement de l'enfant.

La Ville a créé trois postes d'encadrement intermédiaire, ce qui favorisera le travail d'équipe et une meilleure organisation. ■



© Photo Archives Ville - Gérard Ringuenier

206 agents interviennent dans les 27 écoles publiques de la ville.

## brèves de rentrée

**Un permis piétons.** Les élèves de CE2 passeront un « permis piéton », une initiative du service Jeunesse et de la Police municipale, en lien avec les enseignants. Code de la route et séances pratiques figurent au programme. Voilà qui leur permettra ensuite de rentrer à pied en connaissant bien les règles de conduite à tenir.

**L'accent sur la sécurité.** Parmi les nouvelles missions des agents des écoles figure la sécurité des enfants. D'ici janvier, ils seront formés dans une dizaine d'écoles, en lien avec la police municipale, qui est présente régulièrement, mais ne peut pas assurer une présence quotidienne à la sortie.

Les agents des écoles se formeront auprès des policiers municipaux.



**Réussite éducative.** Il n'est pas toujours facile d'être parent, un accompagnement peut débloquer une situation. L'équipe de la Réussite Éducative est à votre disposition en cas de scolarité perturbée, d'accès difficile aux loisirs, de dialogue familial délicat, pour un enfant mal dans sa peau...

Renseignements : Sylvestre Roth - 02 96 62 54 96 - sroth@mairie-saint-brieuc.fr

Pierre Delourme,  
maire-adjoint, vice-  
président du CCAS,  
Joëlle German,  
directrice,  
Isabelle Corlay,  
directrice adjointe,  
Marie-Pierre  
Guegan,  
chef de service,  
invitent les  
Briochins à faire  
le test d'éligibilité  
au RSA.



© Gérard Ringuenoir

## Vous avez peut-être droit au RSA

### solidarité

Le Revenu de Solidarité Active, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juin, s'adresse aux personnes sans emploi qui percevaient auparavant le RMI, mais aussi à celles et ceux qui travaillent, sans percevoir un salaire suffisant pour faire face à leurs dépenses. 9 500 foyers sont potentiellement concernés à Saint-Brieuc, dont 6 000 dans ce second cas de figure. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), mais aussi la CAF ainsi que le Conseil général dans les centres sociaux, proposent des tests d'éligibilité. En présentant ses revenus des trois derniers mois, chacun peut savoir s'il peut prétendre au RSA. Marie Pierre Guégan, chef

de service, donne deux exemples « un couple avec trois enfants, un conjoint travaille au SMIC, le second est sans emploi : il peut prétendre à 350€ de RSA/ mois. Une personne seule est employée à 75% pour 750€/mois : elle peut percevoir 104€/mois ».

Peuvent bénéficier du RSA : les personnes de plus de 25 ans (ou moins pour celles ayant un enfant né ou à naître) exerçant ou reprenant une activité professionnelle (le RSA décroît au fur et à mesure que les revenus augmentent) ; sans activité (bénéficiaires actuels du RMI ou de l'API).

• Contact : CCAS, pavillon de Bellecize, de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h. Contact : 02 96 62 56 84.

### nécrologie

#### Michel Cadoret

Michel Cadoret est décédé en juillet dernier à l'âge de 81 ans. Ce syndicaliste au sein de la CFTC, puis de la CFDT, s'était engagé en politique en 1965, au sein du PSU (Parti Socialiste Unifié), avant de rejoindre le PS en 1973. Il fut conseiller municipal de 1965 à 1983, maire-adjoint en charge des affaires sociales de 1989 à 1995, sous le mandat de Claude Saunier. Marié, père de quatre enfants, ce travailleur social de profession termina sa carrière comme directeur du service départemental des tutelles.



© Photos-Ville - GR

Lors des obsèques à la cathédrale, Bruno Joncour, maire, lui a rendu hommage, en soulignant sa forte et constante implication au service des valeurs humanistes, de la vie associative et de la vie locale, et notamment son rôle éminent au sein du Conseil d'administration du centre hospitalier Yves Le Foll, où il a siégé pendant 41 ans. « Il fut un homme de conviction,

un homme de fidélité, un homme de bien, un homme bien ; c'est en se référant à son parcours que nous nous souviendrons de son exemple, et de ce qu'il fut pour notre ville » a conclu Bruno Joncour.

### permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

#### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

#### ■ Marie-Claire Diuron,

adjointe en charge du développement, de l'urbanisme, de l'habitat et de la rénovation urbaine.

Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 54 21.

#### ■ Yannick Mayeux,

adjoint en charge de la culture et des relations européennes.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

#### ■ Brigitte Blévin,

adjointe en charge des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée.

Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.

#### ■ Roger Bonnin,

adjoint en charge de la sécurité, du patrimoine et des travaux de proximité.

Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

#### ■ Odile Rault,

adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

#### ■ Pierre Delourme,

adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances.

Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 54 24.

#### ■ Joëlle Le Gagne,

adjointe en charge de la famille,

de la petite enfance, de la solidarité et de la santé.

Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 54 21.

#### ■ Gérard Blégean,

adjoint en charge des sports et de la jeunesse.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

#### ■ Philippe Guéniffey

adjoint en charge de la démocratie locale,

de la vie associative, de l'administration générale et des nouvelles technologies.

Le vendredi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

#### ■ Élisabeth Séité,

adjointe en charge du commerce, du tourisme et de l'animation de la ville.

Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.